

Séance du 22 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal d'Entrange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel HERGAT, Maire.

Membres élus : 15 Membres en exercice : 15 Membres présents : 11

Présents : MME BASSAN, MME BERTOLOTTI, MME FEUVRIER, MME HAGEN, MME WOLTER, M.BACH, M.CORNIQUET, M.DEWILDE, M.FRANIATTE, M. HERGAT, M.TONNELIER.
M.

Absents excusés, M.BARBE, MME HAZOTTE qui a donné procuration à M FRANIATTE, MME GOMES- PICART, M. DROUARD

- désignation du secrétaire de séance : M. DEWILDE
- retrait à l'unanimité de 2 points à l'ordre du jour :
- approbation du compte-rendu du précédent conseil et arrêt du PLU
- fixation des horaires des écoles

70-2017 : fixation des horaires des écoles pour la rentrée 2018-2019

Ecole Sainte-Barbe : 8H20 – 11H50 et 13H35 - 16H05

Ecole Maginot : 8H30 – 12H00 et 13H45 – 16H15

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ces horaires sont acceptés à l'unanimité.